

# monté léger à l'abri du Château

SPÉCIAL ASSOCIATIONS

№14 - Décembre 2018

EMAHO

Oasis

Atelier couture

Les amis de Monté léger

Cantavioure

Monbeaujardin

de Ukraine

Club de l'espérance

Comité des fêtes

Sou des écoles

Paroisse Saint-Martin

Société mycologique

Association Familiale

Tai chi chuan

Association de chasse communale

L'Orangerie

Lycée Val de Drôme

La Pétanque du Pétochin

Bridge Club

Amicale des Pompiers

Monbeausel

Entente sportive beaumonté léger

Tennis club

U.S. Veore XV

Gymnastique volontaire Amitié

2019

*Vivez vos ambitions en couleurs !*

# sommaire

**EDITO** 3  
**INFOS** 5

**ASSOCIATIONS** 6

Jeunesse 6

CMJ 6

Le sou des écoles 7

Commission des miss 7

Lycée Val de Drôme 8

Sports 9

Tennis club 9

La Pétanque du Pétochin 9

US Véore XV 10

Entente sportive Beaumontéler 10

Gymnastique volontaire 12

Loisirs 13

Le Comité des Fêtes 13

Amicale des sapeurs pompiers 14

Société mychologique 15

Le bridge 16

Club de l'Espérance 16

Atelier couture 17

Solidarité 18

Virade de l'espoir 18

Téléthon 19

Culture 20

Grafim 20

Cantavioure 20

Clévos 21

Services 21

Monbeaujardin 21

**ENVIRONNEMENT** 22

Fibre optique 22

Normalisation des bacs à ordures 22

Conteneurs 22

**11 NOVEMBRE 1918** 23

Commémoration 23

**ÉTAT CIVIL** 26

**SOUVENIRS** 26

Michel Ageron 26

Christiane Miezé 27

**AGENDA** 28

MONTÉLÉGER - A L'ABRI DU CHÂTEAU  
Directrice de publication : Marylène PEYRARD  
Couverture : création Valérie CHAMPEY  
Photos - droits réservés  
Conception graphique - Maquette :  
Laure ALLARD - Imprimerie Portoise  
Impression : IMPRIMERIE PORTOISE  
Tirage : 760 exemplaires

Le CMJ à la Sainte Barbe



Le tennis club



La rentrée des maternelles



Le CMJ à la Sainte Barbe



Les élus au G.R.A.F. I. M.



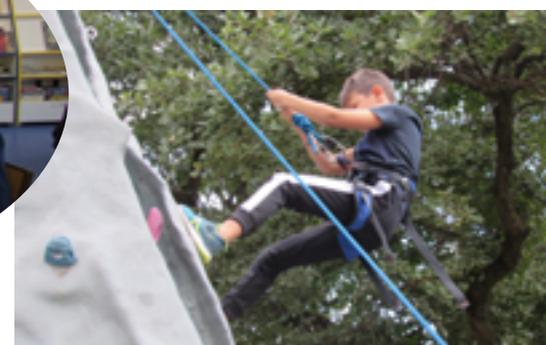
Le lycée agricole à la mairie



Le pétanque du Pétochin



Le CMJ prépare les fêtes de Noël



La Virade de l'Espoir

## IL EST URGENT DE CHANGER DE CAP !

Lors de l'allocution du 16 octobre, M. le Président de la République avait affirmé vouloir s'appuyer sur les « forces du progrès et de la réforme » en mettant en avant « les élus locaux dans nos territoires et en particulier les maires, qui sont les premiers porteurs de la République du quotidien ». Une annonce qui aurait pu être encourageante si en même temps quelques militants de la République en Marche n'avaient pas diffusé sur les réseaux sociaux le « #balancetonmaire » et si M. Emmanuel Macron n'avait pas décliné l'invitation au 101<sup>ème</sup> congrès des Maires de Paris.

Cette déclaration et ces comportements sont révélateurs du peu d'estime qu'éprouvent, pour les communes et les municipalités, les représentants de la technocratie administrative. Si l'on fait exception de la loi Defferre de 1983, toutes les autres réformes territoriales semblent n'avoir eu pour préoccupation que de priver les communes de leurs prérogatives traditionnelles pour les mettre sous la dépendance d'ensembles de plus en plus larges et de plus en plus éloignées de la population. Le sommet semble avoir été atteint avec la loi Notre de 2015 qui est allée très loin en direction de la noyade des communes.

Mais cela n'a pas encore suffi : quand on veut atteindre une personne dans son autonomie, le meilleur procédé consiste à l'asphyxier financièrement pour la contraindre à dépendre d'autrui. C'est ce qui vient de se produire avec d'une part la réduction des dotations financières aux communes (quoiqu'en dise le Gouvernement) et d'autre part avec la suppression progressive du prélèvement direct par les communes de la taxe d'habitation. Cet impôt local était pourtant logique puisqu'il impliquait la relation la plus directe entre les contribuables locaux et les services rendus par les municipalités, sous le contrôle très direct de la population. Et il était le plus juste dans la mesure où de nombreux dispositifs d'allègement, d'exonération ou de plafonnement étaient prévus pour les ménages les plus en difficultés.



Le fait que l'Etat s'engage à rembourser les communes à l'euro près, ne compense nullement le déficit d'autonomie des communes et de leurs populations. Comment avoir confiance dans les promesses d'un Etat qui déjà croule sous les dettes et dont on a dû mal à voir comment il pourrait les honorer sans la levée de nouveaux impôts nationaux ? Le cadeau fait aux contribuables à toutes les chances d'être un leurre dans la mesure où les habitants de nos communes auront à payer la suppression de leurs taxes d'habitation par un accroissement de la pression fiscale nationale ou des taxes foncières. L'augmentation de la CGS est une indication suffisamment révélatrice pour que personne ne se fasse d'illusion à ce sujet. En fait l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation est non seulement démagogique mais plus encore illusoire. C'est la raison pour laquelle il est difficile de ne pas être particulièrement agacé d'entendre constamment parler de cet avantage qui est tout le contraire d'un avantage : la suppression théorique de la taxe d'habitation n'est qu'un indice supplémentaire et spectaculaire de la recentralisation accélérée de l'organisation administrative de notre territoire. On n'a pas cessé de dire depuis des années que cette recentralisation dont le mot, jamais prononcé, était synonyme de plus en plus de simplicité, de clarté, de souplesse et d'économies dans la gestion publique locale. C'est exactement le contraire qui s'est produit. Ce que nous n'avons jamais cessé de dénoncer, se vérifie : c'est toujours plus de complexité, d'obscurité, de rigidité et de dépenses. Ce dont nous avons hérité, c'est d'un mille feuilles inextricable dans lequel les concitoyens se noient. Autrefois les communes avaient la possibilité selon le type de projet qu'elles avaient à déployer, de nouer des partenariats avec telles ou telles autres communes. Désormais elles se trouvent enfermées dans un périmètre administratif qui leur est imposé par l'Etat sans tenir compte des réalités historiques ou géographiques, et avec en même temps des contraintes de gouvernance fixées par les lois.

Certes ce n'est pas encore la camisole de force mais nous sommes déjà entrés dans une sorte de corset orthopédique !

Et pour rajouter à la confusion, on observe paradoxalement au même moment où l'on réduit le pouvoir des communes que l'Etat se décharge sur elles de fonctions régaliennes qui relèvent de ses compétences, particulièrement en matière de sécurité et de lutte contre la pauvreté, sans financement complémentaire bien sûr. Si bien qu'on l'on ne sait plus très bien qu'elles sont les missions des uns et des

autres ; mais ce que l'on sait, c'est que les maires deviennent de plus en plus des agents de l'Etat et non des responsables élus par la population ! Il ne faut pas s'étonner, dès lors que la fonction municipale devienne de plus en plus pesante, dépourvue d'attrait, que de nombreux maires ne songent pas à renouveler leur mandat.

Les événements actuels nous indiquent clairement qu'en matière d'administration territoriale, il est manifestement urgent de changer de cap ! Changer de cap, ce qui veut dire redonner aux communes les compétences qui leur ont été progressivement retirées à partir de deux principes fondamentaux :

- le principe de proximité qui veut que la gestion publique s'exerce le plus près possible de la population,
- le principe de subsidiarité qui veut que ne soit transmis à l'échelon supérieur que les missions que les communautés de base ne peuvent absolument pas remplir.

Les communes sous ce nom existent depuis plus de 200 ans, elles existaient depuis des siècles sous d'autres noms, les paroisses, les bourgs, les villes. A travers la succession des régimes politiques, elles ont réussi à se maintenir en tant qu'espaces de liberté. Il serait paradoxal que ce soit à notre époque qu'elles soient amenées à disparaître sous l'emprise d'une verticalité qui a tendance à envahir tout l'espace territorial !

Avec la priorité de la fonction législative et la séparation des pouvoirs, la décentralisation administrative représente l'un des trois piliers de la démocratie réelle et non fictive. On peut remarquer que dans l'ensemble des collectivités territoriales de proximité, l'exécutif est le prolongement naturel de la fonction délibérative. Or à ce sujet, l'Etat montre le mauvais exemple dans la mesure où par l'intermédiaire d'un parti dominant, c'est le pouvoir législatif dans l'Assemblée Nationale qui est le prolongement des décisions du gouvernement ; le Sénat échappe en partie à cet emprise parce qu'en raison même de son mode d'élection, il est le Grand Conseil des communes de France.

**Il est plus que jamais  
nécessaire de redonner  
aux communes  
toute leur indépendance,  
toute leur vitalité  
car elles sont  
les cellules de base  
de la Démocratie.**

**Oui, il est urgent  
de changer de cap !**

De nos jours, il semble que l'on réclame de plus en plus de démocratie directe, mais l'histoire nous démontre que la démocratie directe n'est possible que dans les petites communautés où la population délibère sur la place publique. Mais dans nos états actuels, c'est une situation impossible et c'est ce qui fait là encore, que la seule démocratie directe possible ou plus exactement la moins indirecte possible, c'est la commune.

En attendant je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*Marylène Peyrard,*  
Maire de Montéluçon



La rentrée scolaire 2018/2019 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous comptons à ce jour un effectif de 119 inscrits répartis dans 5 classes, plus 7 enfants de la classe externalisée de l'Ime des Colombes. Peu de changement sur l'organisation avec le maintien du poste à temps plein de Mme Denise Decugis, responsable du service périscolaire de l'école. Les inscriptions pour la cantine restent stables avec une moyenne de 72 élèves. Même chose pour la garderie que ce soit au niveau des horaires et de la surveillance. Mme Marion Franceschini en congé de maternité a repris son poste assuré pendant son absence par Mme Régine Schwartzmann que nous remercions pour son travail.

Je tiens aussi à remercier tous les parents d'élèves qui participent aux différentes animations du village et bien évidemment aux différentes activités des nombreuses associations de la commune.

A ce propos, nous avons noté la dissolution de l'association des parents d'élèves qui s'est ralliée au « Sou des écoles », bravo à cette association qui permet aux enfants de profiter de nombreuses sorties et activités.

Certains travaux ont été réalisés pendant les vacances : amélioration du cheminement pour accéder à la garderie en dehors des horaires d'ouverture du portail, mise en place d'un gazon synthétique devant la garderie, enlèvement du bac à sable qui sera sans doute remplacé, en accord avec l'équipe pédagogique, par un système plus propre et

plus fonctionnel.

Dans chaque salle, des travaux nécessaires à l'utilisation du vidéo projecteur fourni par l'agglo, seront réalisés en début d'année.

La municipalité prend en charge, comme l'année dernière, deux intervenants : un intervenant culturel et un intervenant sportif. Les enseignants ont choisi :

- pour la culture : l'art plastique qui aboutira à la réalisation de 2 fresques : la première sur l'étude de la nature du parc de Lorient et la seconde sur le thème des fables de la Fontaine. Ce travail sera suivi l'année suivante par deux autres classes.
- pour le sport : le rugby.

Ces séances ont lieu pendant les horaires de classe avec l'enseignant qui pourra continuer le cycle pendant l'année scolaire.

Bonnes fêtes de fin d'année

Jean Paul Fontaine, 1<sup>er</sup> Adjoint  
Responsable des Affaires Scolaires

## QUAND LES ASSOCIATIONS FONT VIVRE LE VILLAGE

Depuis quelques années, Montéléger a vu fleurir une multitude d'associations, au gré des besoins et des initiatives des habitants. Lors des assemblées générales, les différents responsables ont pu nous faire part de leur expérience de la vie associative, de leur richesse mais aussi parfois de leurs difficultés.

A Montéléger, la vie associative est avant tout synonyme de "richesses" : engagements, passions, initiatives, rencontres, échanges, voilà comment dans notre village, on décrit et on parle de la vie associative.

Et au delà d'un engagement, c'est avant tout une ouverture humaine qui suscite certes un investissement mais qui procure de nombreuses satisfactions : la satisfaction d'avoir réussi à animer, à réunir et à faire participer les villageois ... et tout cet enthousiasme avec souvent de petits moyens !

A Montéléger, la place et l'action des associations sont considérables, qu'elles

soient sportives ou culturelles. L'équipe municipale est toujours présente pour les soutenir et pour maintenir et renforcer le lien social. On sait tous qu'aujourd'hui le lien social n'est plus aussi fort et naturel qu'autrefois ; les évolutions de la société l'ont fragilisé mais c'est à nous citoyens d'agir pour le rendre plus fort et solide. A Montéléger, si ce lien est si fort aujourd'hui, c'est grâce à la volonté et au dynamisme des dirigeants, des adhérents et des nombreux bénévoles.

« La richesse associative dans notre village, c'est le socle de notre commune ».

Stéphanie Mollard  
Adjointe à l'animation



CMJ



Salomé,  
maire du CMJ

Zélie, Lou, Salomé et Rose  
Le maire et les adjointes du CMJ



Le CMJ à la sainte Barbe

M Boucher nous explique que le saule pleureur est un arbre qui pousse très vite mais qu'il est très fragile. Il a une durée de vie de 110 ans. Celui du city parc avait 50ans à peu près. Il était taillé régulièrement pour son entretien et la sécurité (branche qui se casse). Il y a 10 ans une branche a cassé, cela a fait une grosse déchirure. L'arbre avait une plaie et la pourriture est rentrée dedans. M Boucher avait réparé l'arbre. Dernièrement une nouvelle branche est tombée et en a fait tomber une autre. La société de M Boucher a essayé de le réparer mais toutes les branches cassées étaient du même côté ce qui déséquilibre l'arbre qui menaçait de tomber. Avec M<sup>me</sup> Péryard ils ont décidé de le couper. Maintenant il ne reste plus que sa souche. Le CMJ propose de replanter un saule pleureur car le city parc est dans une cuvette et le saule pleureur boit 200 litres d'eau par jour cela évitera les inondations. La société de M Boucher va enlever la souche du vieux arbre et replanter le nouveau, il ajoutera un peu de terre, la 1<sup>er</sup> année il arrosera l'arbre après il se suffira à lui même.

Salomé Labedan maire du CMJ.



## LA RENTRÉE DU SOU

### QUELQUES SEMAINES APRÈS LES ENFANTS ET LES ENSEIGNANTS, LE SOU DES ÉCOLES A FAIT SA RENTRÉE !

En effet, fin septembre l'association a tenu son assemblée générale. Nous remercions tous ceux qui étaient présents à ce rendez-vous. Nous remercions sincèrement Anne-Sophie Krencker qui, n'ayant plus d'enfant scolarisé à Montéléger, a quitté l'association après plus de 10 ans de présence. Et nous accueillons chaleureusement Emilie Ponce qui nous a rejoints.

Comme chaque année, l'objectif de nos actions et manifestations est de permettre le financement de matériel pédagogique et des sorties scolaires pour les élèves de l'école.

En cette fin de premier trimestre, le sou propose aux familles une vente de CHOCOLATS et de CALENDRIERS. Nous adressons un grand merci à Brice Coursodon, notre talentueux photographe officiel, ainsi qu'à la papèterie Despesse, qui nous offre une nouvelle fois l'impression des calendriers.

A l'approche des fêtes, le sou participe également avec plaisir aux volets de Noël. A cette occasion, le sou a la joie d'être présent dès le dimanche 16 décembre pour le concert d'ouverture à l'église de Montéléger. Enfin, l'année se termine toujours pour le sou avec le traditionnel goûter de Noël offert aux enfants de l'école en présence du Père Noël !

L'ensemble des membres du Sou souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à tous les enfants et à tous les montélégeois !

L' Association du Sou des Ecoles.

## MERCI

à tous ceux qui participent de près ou de loin à la réussite de nos manifestations : enfants, familles, équipe enseignante et notamment, Mme Damey, directrice de l'école.

Nous n'oublions pas la Mairie de Montéléger pour son soutien avec sa subvention ainsi que la mise à disposition de la salle des fêtes pour notre loto.

### A vos agendas !

A noter la date du samedi 12 janvier 2019 : RDV à 18 h pour le loto de l'école, à la salle des fêtes de Montéléger.

Si pour cette manifestation, vous avez l'occasion de fournir des lots, merci de les déposer à l'école auprès des enseignants. Merci d'avance !

### COMMISSION DES MISS

Char réalisé par le Comité des fêtes et la Commission Miss

**Miss CORSO 2019**  
BEAUMONT-LES-VALENCE

**ALORS,**

- Vous habitez Montéléger
- Vous aimez la fête et vivre des instants féériques
- Vous serez chouchoutées et recevrez de nombreux cadeaux...

**Inscrivez-vous** pour l'élection de Miss Corso

au 06 50 89 68 81  
06 66 50 18 57

Avant le 31/12/2018



## LYCÉE DU VAL DE DRÔME

### *Apprentis d'Auteuil*

L'ACTUALITÉ A ÉTÉ RICHE DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE. DIFFÉRENTES JOURNÉES DE COHÉSION ONT PERMIS AUX JEUNES DE SE CONNAÎTRE NOTAMMENT EN DÉBUTANT PAR UNE SORTIE SCOLAIRE.

Le point d'orgue de ce début de période scolaire aura été la semaine de la santé, avec tout d'abord la **dictée d'Ela** (association européenne contre les leucodystrophies) lue en simultané dans plusieurs établissements en France et lue au lycée par Mme Marylène Peyrard, Maire de Montélerger.

De nombreuses autres animations et interventions ont rythmé cette semaine de la santé avec **les pompiers de Beaumont** pour une initiation aux premiers secours et une approche du métier de pompiers pour les élèves de 4e, l'association Tempo sur les addictions et des intervenants sur l'alcool, l'autisme, la maladie d'Alzheimer, et enfin une journée sportive « bouge ton corps », slogan de l'association d'Ela, avec courses, tir à l'arc...

Les semaines suivantes ont été rythmées par la journée de la réussite, avec un **fil rouge sportif** au profit du Téléthon, et les Fêtes de Noël pour conclure un premier trimestre riche en événements.





La saison tennistique a repris avec les cours de l'école de tennis début septembre. Les cours sont mutualisés entre les clubs de Montéléger et de Beaumont-les-Valence.

#### Nous avons cette année les horaires suivants :

le Mardi de 17 h à 20 h à Montéléger en 2 cours de 1 heure 30

L'école de tennis compte 23 jeunes. Les nouveaux licenciés ayant moins de 10 ans se sont vus remettre une raquette donnée par le comité de la fédération de tennis Drôme-Ardèche dans le cadre de l'opération « viens taper la balle avec nous ».

Les séances sont animées par notre professeur Yves Rossard, notre emploi civique Fabien Legrand ainsi que deux éducateurs du club de Beaumont-les-Valence : Bernard Schockmel et Jérôme Noé.

Deux cours d'initiation ou de remise à niveau adultes rencontrent un grand succès : le Mardi de 20 h à 21 h 30 pour les dames. (8 inscrites)

le Jeudi de 19 h 30 à 21 h 30 pour les messieurs (10 inscrits)

Si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir ce sport, n'hésitez pas à venir en tenue (le club peut prêter des raquettes) aux horaires indiqués M. Yves ROSSARD, professeur diplômé d'Etat, sera heureux de vous accueillir et de vous initier.

Francis VANDERMOERE  
Président du tennis club de Montéléger

## LA PÉTANQUE DU PÉTOCHIN

Pas de relâche estivale pour nos pétanqueurs : la canicule n'a pas empêché une bonne partie d'entre eux de pratiquer leur loisir favori, en profitant des coins d'ombre le long du Pétochin.

Notre association compte aujourd'hui une bonne cinquantaine de membres ; nous renouvelons notre appel aux dames désireuses de nous rejoindre, afin de féminiser notre effectif.

Le 29 septembre dernier, nous nous sommes engagés aux côtés de l'Association de lutte contre la mucoviscidose en organisant pour la troisième année consécutive un concours de pétanque ouvert à tous, dont les bénéfices ont été entièrement reversés à cette association.

Cette dernière a assuré le service de la buvette, grâce au matériel mis à disposition par la Municipalité, que nous remercions.

Nous nous sommes retrouvés le 17 novembre pour notre traditionnel apéro-huîtres afin de cultiver l'esprit de convivialité qui anime l'ensemble de nos membres depuis bientôt dix ans. Bonne fin d'année à tous

A. Berthier

### CONTACTS

tc.president.monteleger@fft.fr

TÉL. PRÉSIDENT  
04 75 59 52 67

Tél. responsable école  
04 75 80 05 86

#### Vous trouverez plus d'informations

- sur le site de la mairie de Montéléger :  
<http://mairie-monteleger.fr>  
onglet association  
puis tennis club de Montéléger

- sur facebook :  
<https://www.facebook.com/tennis.club.monteleger>



Excellent début de saison pour le groupe sénior. Grâce à un recrutement judicieux de joueurs ayant des qualités autant sportives qu'humaines, le président Stéphane Bellamy et les quatre entraîneurs ont pu aligner deux groupes performants. A la fin des deux premiers blocs de matches, ces deux groupes affichent des bons résultats, et se classent ainsi en début de tableau de cette poule 5 de Fédérale 3.

L'école de rugby avec sa centaine de licenciés encadrés par trois éducateurs diplômés pour chaque catégorie d'âges, représente dignement les couleurs de Véore XV sur les nombreux terrains où elle dispute des tournois.

Les équipes de jeunes U 14, U 16 et U 18 jouent sous l'appellation Drôme Centre XV avec ceux de Malissard et du VRDR, chacun à son niveau rugbystique.

Le club compte aussi une équipe féminine U 18 engagée en compétition FFR et une équipe Vétérans Loisirs.

Venez encourager nos équipes sur les terrains de Beauvallon et Portes ainsi qu'à l'extérieur, nos joueurs apprécient beaucoup votre soutien, toujours avec fair-play bien sûr.

## ENTENTE SPORTIVE BEAUMONTELEGER

Pour sa 1ère saison post-fusion, le bilan est globalement positif pour l'ESB. Il est bien évident qu'une association sportive vieille de 114 ans, en cumulant les 2 clubs d'origine l'US Beaumont (82 ans) et l'Olympique de Montéleger (32 ans) a connu bien des changements depuis les créations en 1936 et 1986. De tels clubs, forts de plus de 200 adhérents par saison et auxquels ont participé plusieurs dizaines de milliers de personnes sont un peu l'âme, l'image et la qualité de vie de nos villages. Ils portent certes les valeurs propres au sport qu'ils représentent mais également les valeurs morales et de camaraderie qui donnent tout leur sens à l'engagement des bénévoles qui les font vivre. Si l'implication de ces bénévoles n'est pas toujours reconnue et valorisée, elle est toujours appréciée et récompensée par les gestes de reconnaissance des jeunes passés par nos clubs. Il n'y a qu'à voir le plaisir éprouvé par les quarantenaires actuels lorsqu'ils évoquent leurs tournois de foot des années 80 tant à Beaumont qu'à Montéleger. A l'ES Beaumontéleger règne un esprit «village» et familial que nous souhaitons faire perdurer. Aussi, n'hésitez pas à nous rejoindre et à nous aider en sachant que la saison 2018/2019 s'annonce sous les meilleurs auspices. Plusieurs indices permettent de crédibiliser cette affirmation :

1- Le groupe de dirigeants est quasiment inchangé tant au niveau du Conseil d'Administration que du Bureau. Le Bureau enregistre une seule modification avec le renfort pour la trésorerie de Sylvie Mayaud qui travaillera en binôme avec notre fidèle trésorier Marcel Damey. Marcel Damey avec 41 ans de présence au club, doit détenir certainement le record de longévité et d'engagement au sein d'un club de football dans le District Drôme-Ardèche.

2 - Au niveau sportif :

Avec «l'effet coupe du monde» les effectifs seront au minimum au niveau de la saison 2017/2018. Dans tous les cas, ils seront supérieurs à 200 licences. Plus de 130 jeunes ont signé une licence à l'ESB : une progression de l'ordre de 20% par rapport à la saison passée. L'ESB a pu constituer des équipes de jeunes dans toutes les catégories d'âges. Dans toutes ces catégories, il y a de 20 à 28 joueurs. Seuls les U15 sont en entente avec Chabeuil. Pour les 5 autres catégories des U7 aux U17 il a été mis en place une organisation basée sur un minimum de 3 éducateurs pour chacune d'elles. De plus, la fonction coordinateur/référent est couverte



Lieu	Jour	Horaires	Catégories	Educateurs	Référents
Montéleger	Mercredi	19h30-21h00	Seniors	Salim Allouche/Jean-Christophe Martins/François Fonail	Jérôme Duval
Montéleger	Vendredi	19h30-21h00	Seniors	Salim Allouche/Jean-Christophe Martins/François Fonail	
Montéleger	Jeudi	19h30-21h30	Foot Loisir	Emmanuel Rossille	
Beaumont	Vendredi	20h00-22h00	Vétérans	Eric Kraft	Eric Kraft
Montéleger	Mercredi	16h00-17h00	U07	André Bonnard/Frédéric Attoub/Tristan Damey	Jacques Ratto
Beaumont	Mercredi	16h45-18h00	U09	Fabien Serret/Adou Koné/Tom Serret/Lenny Giraud/Adou Koné	
Montéleger	Mercredi	17h15-18h30	U11	Alain Caillot/Norbert Laguet/Thierry Fourniol/Hoareau/	
Montéleger	Vendredi	17h30-18h30	U11	Alain Caillot/Norbert Laguet/Thierry Fourniol/Hoareau/	
Beaumont	Mercredi	18h00-19h30	U13	Sébastien Capuano/Marilène Fontana/Bertrand Mandon/Adou Koné	
Beaumont	Vendredi	18h00-19h30	U13	Sébastien Capuano/Marilène Fontana/Bertrand Mandon/Adou Koné	
Chabeuil	Mardi	18h00-19h30	U15	Baptiste Bon (Chabeuil)/ Benoit Mayaud	Georges Giraud
Chabeuil	Jeudi	18h00-19h30	U15	Baptiste Bon (Chabeuil)/ Benoit Mayaud	
Montéleger	Mardi	19h15-20h45	U17	Frédéric Attoub/Jérôme Ledreux	
Beaumont	Jeudi	19h15-20h45	U17	Frédéric Attoub/Jérôme Ledreux	



### Bureau ESB saison 2018/2019 :

Présidence, Jacques Ratto et Jérôme Duval  
 Vice-présidence, Alain Caillot et Georges Giraud  
 Trésorerie, Marcel Damey et Sylvie Mayaud  
 Secrétariat, Sandrine Schwartzmann

### Organisation entrainements/éducateurs :

par Jacques Ratto pour l'école de foot et Georges Giraud pour les U15 et U17. Pour les Séniors, Vétérans et Loisirs, le club a engagé 2 équipes en championnat de District D3 et D5 ainsi qu'une équipe dans les compétitions Vétérans et Loisirs. Les recrutements réalisés à l'intersaison ont permis au nouvel entraîneur, Salim Allouche, de mettre en place un fond de jeu qui s'est montré prometteur dès les premiers matches. Le sérieux et la présence des joueurs séniors aux entrainements laissent présager de beaux jours pour l'équipe fanion du club.

### 3 - Programme Educatif Fédéral (PEF) :

Le Bureau et les éducateurs ont décidé de mettre en place au niveau des jeunes le PEF élaboré et déployé par la Fédération Française de Football et le District Drôme-Ardèche. Ce projet a pour vocation de faire vivre au quotidien les valeurs qui unissent le monde du football : plaisir, respect, engagement, tolérance, solidarité. Grâce à la mobilisation des dirigeants, des éducateurs et des parents, ce projet éducatif va accompagner tous les jeunes licenciés dans leur construction d'hommes, bien au-delà de leur simple progression sportive. Pour l'ESB, le référent est Alain Caillot aidé par les animateurs du District Drôme-Ardèche.

### 4 -Manifestations

Après la réussite de la paella du mois de septembre organisée de main de maître par Georges Giraud, du stage multisports encadré par des éducateurs diplômés d'état qui s'est déroulé du 22 au 26 octobre avec 18 jeunes ainsi que du loto du 17 novembre à la salle de fêtes de Montéleger, l'ESB poursuivra ses activités avec :

- La matinée charcuterie en février.
- Un 2ème loto le 2 mars à la salle des fêtes de Beauvallon.
- Aux vacances de Pâques nouveau stage multisports d'une semaine.
- Et enfin tournoi de l'école de foot : U11 et U13 le mercredi 1er Mai et U7 et U9, samedi 11 Mai au stade de Beaumont.

Maintenant il reste à réussir ce programme pour l'épanouissement et le plaisir de tous les joueurs, des adhérents et des supporters de l'ESB : réponse en juin 2019 !

Le Bureau de  
 l'Entente Sportive BEAUMONTELEGER



SPORT



Composition du Bureau - Présidente : Magali Espinasse - Vice-Présidente : Annick Rivail - Secrétaire : Michelle Tholomet - Secrétaire adjointe : Martine Del Barrio - Trésorière : Edith Fombarlet - Trésorière adjointe : Véronique Seignovert - Responsable Séniors : Andrée Mazel - Membre du bureau : Annie Cabret

## LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE C'EST AUSSI LA REPRISE DE NOS ACTIVITÉS SPORTIVES.

Pour la saison 2018-2019, le club de Gymnastique Volontaire et Amitié de Montéléger compte 135 adhérents. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux inscrits tous types d'activités confondues et nous apprécions la fidélité de nos habitués adhérents. Nos différentes activités sportives sont dispensées par 4 animatrices diplômées, à l'Espace Cathelin pour les cours en salle, et au parc de Lorient pour la Marche nordique.



Quelques places sont encore disponibles.

Nous proposons à chaque nouvel inscrit 2 cours d'essais sans engagement. N'hésitez pas à venir tester la ou les disciplines qui vous tentent.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

*Pilates, cuisse/abdo/fessiers, cardio, renf. musculaire :*

Michelle Tholomet 04 75 59 57 75

*Séniors :*

Andrée Mazel 04 75 85 29 52

*Marche nordique :*

Martine Del Barrio 04 75 59 53 33

## COMPOSITION ET BIENFAITS DES DISCIPLINES PROPOSÉES

### Pilates - Mardi 18 h 00 - 19 h 00 et 19 h - 20 h - Jeudi 20 h 15 - 21 h 15

La méthode Pilates est une technique douce mais puissante sur le renforcement des muscles posturaux profonds et ceux du caisson abdominal. Cette méthode apprend à entraîner les muscles du maintien, avant les muscles superficiels.

**Bienfaits** - Se donner une jolie silhouette et un ventre plat, permet de muscler son dos en profondeur et de progresser dans sa mobilité articulaire, au rythme d'une respiration latérale thoracique, bénéfique à la santé.

### Cuisses Abdos Fessiers - Mardi 20 h 00 - 21 h 00

Ces cours consistent en un travail spécifique localisé sur les zones centrales du corps, le tout en musique ! Une séance est composée d'exercices, avec ou sans matériel (haltères, élastiques, lestes et bâton). Vous alternez ces exercices au sol et debout, pour faire travailler les muscles des abdominaux, des cuisses et des fessiers. Les cours collectifs de Cuisses Abdos Fessiers sont simples, ne nécessitent aucune connaissance particulière du fitness et sont donc accessibles à tous.

**Bienfaits** - Silhouette amincie et tonifiée, améliore la posture, améliore la souplesse et l'amplitude de vos mouvements, améliore la force musculaire et l'endurance, renforce la sangle abdominale (ventre et taille), modèle et tonifie tout le bas du corps (cuisses, abdos et fessiers), aide à rester en bonne santé et à densifier les os.

### Gym Séniors - Mercredi 8 h 45 - 10 h

Permet, de travailler autour de plusieurs axes pour le développement du bien-être quotidien. Ce programme réduit la perte d'autonomie physique afin de gagner en qualité de vie pour mieux vieillir, favorise la prévention du déclin de la fonction mémoire, cible les différents mécanismes et stimulation qui permettent d'organiser et valoriser la vie quotidienne, renforce l'équilibre pour les personnes qui souhaitent devenir acteur de leur mobilité et de leurs déplacements.

**Bienfaits** - Renforcement musculaire, amélioration de la souplesse et du cardio-respiratoire, perfectionnement moteur et amélioration de l'équilibre.

### Marche Nordique - Mercredi 17 h 45 - 19 h

C'est une activité d'entretien basée sur le sport d'endurance « Activité Marche ». Chaque séance comprend un échauffement, une séance de marche nordique avec bâtons, des exercices de renforcement musculaire et une séquence d'étirements. C'est une activité d'extérieur adaptable à tous les âges et sur différents terrains et

### Comité des fêtes

qui permet une oxygénation de son corps.

**Bienfaits** - Renforce les fonctions cardio-respiratoires, allège les articulations des membres inférieurs et du dos, sollicite 80 % de la chaîne musculaire du corps.

#### Cardio, Renforcement Musculaire - Jeudi 19 h 15 - 20 h 15

Le renforcement musculaire est une intention éducative dont le but est de développer la puissance contractile des muscles, tonifier la qualité musculaire et rééquilibrer les morphologies défaillantes. Le renforcement musculaire peut améliorer la force, la résistance, l'endurance ou d'autres qualités.

**Bienfaits** - Lutte contre l'ostéoporose, meilleure statique vertébrale et une nette diminution des douleurs, un meilleur maintien des articulations, élimination des toxiques et une amélioration du bien-être.

#### Cross Training - Jeudi 19 h 15 - 20 h 15

C'est une méthode d'entraînement physique regroupant des exercices issus de différentes disciplines. A l'aide d'un matériel spécifique et varié, la séance se déroule sous forme de blocs d'exercices, avec intégration de challenges sur de courtes séances.

**Bienfaits** - Cette méthode vise l'amélioration de la condition physique générale en sollicitant toutes les chaînes musculaires plutôt qu'un muscle isolé.

#### Outre l'activité physique et sportive, toutes ces pratiques permettent aussi de créer du lien social, indispensable pour rencontrer de nouvelles personnes afin de s'amuser, de partager et de lutter contre la sédentarité.

Nous avons tenu notre assemblée générale le jeudi 15 Novembre 2018 à l'Espace Cathelin. Convivialité et assiduité tout au long de l'année pour les cours toutes disciplines confondues. Le bilan financier 2017-2018 est positif.

Toute l'équipe de la Gymnastique Volontaire et Amitié de Montéléger vous souhaite de Joyeuses Fêtes.

Le Bureau

#### Agenda 2018 - 2019

(sous réserve de modification)

11 janvier 2019	Galette des Rois,
12 juin 2019	Repas annuel pour le cours des Séniors
27 juin 2019	Repas annuel pour les autres cours.

### CHERS MONTÉLÉGEOISES ET MONTÉLÉGEOIS,

Le Comité des Fêtes a pour but d'organiser et de coordonner les manifestations festives du village. C'est pourquoi, il est en quelque sorte le «poumon» de la commune, qui apporte un petit air de fêtes lors des soirées ou des matinées qu'il organise.

Cet organe a besoin de vous pour le faire vivre, et c'est grâce à votre présence, souvent nombreuse qu'il continue d'exister. Merci donc à vous tous qui répondez à nos rendez-vous, comme dernièrement pour la soirée du Beaujolais, qui fut une belle rencontre tant gustative que musicale...

Le Comité des Fêtes n'organisera plus la matinée « Boudin », Jeannot Giraud prenant sa «retraite». Nous ne le remercierons jamais assez pour toutes ces années qu'il a passé à vous préparer ses succulents boudins, caillettes et fricassées. Nous nous donnerons cependant rendez-vous pour la matinée « huîtres » au mois de février prochain, dont la date reste encore à définir.

Avant cela, nous organiserons notre assemblée générale à laquelle vous êtes cordialement invités, ce sera peut-être l'occasion pour vous de rejoindre notre équipe.

Nous vous souhaitons, par avance, d'excellentes fêtes de fin d'année et n'oubliez pas les prochains rendez-vous que la commission Animation vous réserve d'ici la fin de l'année.

David Piechowiak  
Président du comité des fêtes



Nouvelle édition communale,  
nouveau thème : « les associations ».

Notre reporter est donc allé  
à la rencontre de sa présidente  
et toute récente Montélégeoise,  
Cathie SERRE.



## Amicale des sapeurs-pompiers

### Cathie, bonjour, alors l'amicale des sapeurs-pompiers qu'est-ce que c'est ?

- L'amicale des sapeurs-pompiers est une association qui est à la fois indissociable du centre de secours et qui en même temps est une structure totalement indépendante du SDIS.

Notre amicale fait partie du réseau associatif des sapeurs-pompiers de France.

- Il existe une union départementale des sapeurs-pompiers (UDSP26) qui regroupe toute les amicales des centres de secours Drômois. Ces UDSP sont à leur tour orchestrées par des unions régionales et enfin par l'échelon fédéral.

### Quel est le rôle de l'amicale ? Quel est son but ?

- Le 1er rôle de l'amicale est de créer du lien, du lien entre les pompiers actifs, entre les familles et également du lien avec les anciens ou ex-pompiers et c'est quelque chose qui nous tient à cœur.
- Le second rôle est de participer à l'effort de toutes les amicales en termes de financement de l'œuvre des pupilles qui s'occupent des enfants des sapeurs-pompiers décédés en service.
- Enfin, le rôle de l'amicale, c'est aussi de participer à la vie des communes, d'aller à la rencontre des Montélégeois et des Beaumontois autrement que pour des situations d'urgence.
- Nous avons également l'ambition d'apporter notre concours à des causes qui nous semblent justes ou simplement apporter un peu de bonheur à ceux qui en ont besoin. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir d'apporter notre concours à l'association : "un espoir pour Lana", de reverser les bénéfices du marché de Noël à l'œuvre des pupilles ou encore apporter le sourire sur le visage d'un petit bonhomme en l'emmenant manœuvrer avec nous.



### Vous êtes en pleine tournée des calendriers, êtes-vous toujours bien reçu ? Et que financez-vous avec l'argent de ces calendriers ?

- Oui c'est un moment important pour nous que la traditionnelle tournée des calendriers et je profite de la question pour remercier notre équipe calendrier composée de David, Lydia, Joris et Angélique. Nous recevons effectivement quasiment toujours un accueil des plus chaleureux. Les refus sont très rares.



- Ce calendrier est notre seul revenu conséquent annuel. Nous reversons une partie à l'Union Départementale qui se charge de nous assurer pour les différentes manifestations que nous organisons tout au long de l'année.
- Ensuite, nous finançons quelques manifestations qui font à la fois partie de nos traditions et de la nécessaire cohésion entre nous tous.
  - o Le repas de la Sainte-Barbe est un incontournable auquel nous convions les représentants des centres voisins.
  - o La cérémonie annuelle de remise de galons et médailles en Décembre et le repas champêtre avant l'été sont d'autres incontournables de notre année.
  - o Le cadeau de la fête des mères et le Noël des enfants sont des manifestations importantes pour remercier nos conjoints et enfants des efforts consentis lorsque papa ou maman part plusieurs heures, plusieurs jours, pour une intervention au lieu de passer un moment en famille ou prend une semaine de congés pour se former au lieu de partir en vacances.
  - o Le reste finance la vie du centre, un peu de petit matériel de sport, des participations à des épreuves sportives, quelques vêtements...

### Comment est organisée votre association ?

- Notre association est organisée sur le même modèle que toutes les autres associations. Des statuts déposés en préfecture, une présidente, une trésorière (Muriel ESTOUR), un secrétaire (Franck CHARLES), une secrétaire adjointe (Carine MOLANCHON). Ensuite tous les pompiers actifs et retraités sont membres. Le chef de centre est président d'honneur de l'amicale.
- Nous nous réunissons régulièrement pour préparer les différentes manifestations. Une convention avec le SDIS nous permet d'utiliser les locaux du SDIS pour les besoins de l'amicale et quelques fois le véhicule opérationnel sous certaines conditions.

### Merci Cathie et bravo pour votre investissement de tous les jours, voulez-vous rajouter un mot ?

- Je tiens à remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers et retraités pour leur confiance et en cette fin d'année, je souhaite à tous du fond du cœur de belles et joyeuses fêtes..

## SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE

La Société Mycologique Montéléger Valence Sud a entamé sa saison 2018/2019 par un week-end « sur le terrain » pour ses adhérents. La sortie était couplée avec la société mycologique de Voiron : 23 mycologues Drômois et 20 Isérois.

Cette année, notre destination était les Bauges et nous n'avons eu qu'à nous féliciter de ce choix, car nous y avons trouvé de quoi satisfaire toutes nos envies de détermination d'espèces fongiques. Les récoltes ont été variées et abondantes.

Malheureusement, la sécheresse de cet été a continué au cours de l'automne.

Habitué à proposer une exposition annuelle de qualité et « bien achalandée », nous avons été obligés de l'annuler : les champignons étant rares et souvent mal en point. Nous ferons mieux l'année prochaine si le temps le permet !

Néanmoins, nous continuons à nous réunir tous les lundis à l'Espace Cathelin de Montéléger à partir de 17 h. Vous pouvez venir nous présenter vos récoltes, si vous avez des doutes, ou nous rejoindre en tant qu'adhérent, pour vous perfectionner à la détermination des champignons.

Jean MASSOL  
Le Président,





Le club en Camargue

## BRIDGE

Une nouvelle saison a commencé depuis juillet au bridge club de Montéléger : 35 licenciés cette année et pour l'instant 42 sympathisants.

Les tournois de régularité permettent de se retrouver et de passer de bons moments de jeu et de convivialité. Notre fête s'est déroulée le 30 juin avec 17 tables comme d'habitude soit 68 joueurs, suivie d'un apéritif sous les ombrages du parc de la salle Poligny.

Les tournois se déroulent tous les mercredis et samedis de 14 h à 18 h sous la houlette d'organisateur bienveillants, de nombreux joueurs viennent de clubs environnants Tournon, Dieulefit, Montélimar, Granges-les-Valence, Valence et parfois de destinations plus lointaines.

L'équipe de la division 2 Tonon-Passas-Gimenez-Piraud conduite par son capitaine Mme Vandermoere, sélectionnée en ligue, 2<sup>ème</sup> sur 24 équipes en juin 2018, est allée tenter sa chance à Saint-Cloud (92), siège de la fédération, les 15 et 16 Septembre.

Un beau weekend de soleil et de réussite, puisque notre équipe (la seule équipe du Comité Dauphiné-Savoie) s'est classé 6<sup>ème</sup> sur 24 équipes venues de toute la France. Un de nos joueurs Passas a été classé premier au bultel et premier de la compétition en individuel. Un bon moment de convivialité sur le chemin du retour.

Félicitations aux joueurs, cette équipe passe en 1<sup>ère</sup> division cette année, elle est accompagnée par une équipe en 4<sup>ème</sup> division et une autre en 5<sup>ème</sup>. Je leur souhaite à tous beaucoup de réussite.

**Si vous souhaitez nous rejoindre, renseignements**

Mme Monique Vandermoere - 04 75 59 52 67  
Mr Didier Renard - 04 75 59 71 81

## CLUB DE L'ESPÉRANCE

**DEPUIS PLUS DE 30 ANS, LE CLUB DE L'ESPÉRANCE PERMET À TOUS LES RETRAITÉS DE MONTÉLÉGER DE SE RENCONTRER UN JOUR PAR SEMAINE.**

Chaque jeudi après midi les adhérents jouent : à la belote, à la coinche, aux triominos et au scrabble, et si le temps le permet, les amateurs de pétanque délaissent les cartes. A 16 heures, les adhérents partagent un goûter sympathique et reprennent leurs activités jusqu'à 18 heures.

A ce jour, le club compte 75 inscrits.

Il est toujours possible de nous rejoindre les jeudis à partir de 14 heures ou d'appeler le Président, Mr Camille BLACHE au 04 75 59 53 48.

### Composition du bureau

- Président d'honneur : MORIN Lucien,
- Président : BLACHE Camille
- Vice Président : COTTIN Jean Pierre
- Trésorière : RAVET Renée - Trésorier adjoint : ROUSSET Marcel
- Secrétaire : THOLOMET Michelle - Secrétaire Adjoint : AUGIER Georges
- Membres du bureau : PELURSON Viviane, PUAUX Jeanine, SANCHEZ Michelle, SOUCHE Maurice, TAREL Jeannette, THOLOMET Georges

### Voyage en Camargue

Lors du second semestre, le Club de l'Espérance, a organisé un voyage au cœur de la Camargue. Les visiteurs ont pu découvrir la Maison du Riz, commentée par les propriétaires fervent défenseurs de la riziculture.

Après un repas composé de spécialités camarguaises, le groupe a remonté le Petit Rhône à bord du bateau « Tiki » et a pu observer la faune et la flore, avec un arrêt à mi-parcours pour la présentation d'une manade de chevaux et de taureaux accompagnés du gardian. La journée, sous un soleil radieux, a été très appréciée.



## Atelier couture



Le Bureau du club de l'Espérance

### A NOTER

Cette année encore, les 34 adhérentes de l'association «atelier couture» présidée par Mme Chantal Tarel ont repris, depuis le 20 septembre 2018, leurs rencontres hebdomadaires, dans la bonne humeur, pour créer toutes sortes d'ouvrages.

- Un premier groupe de 22 personnes, débutantes ou confirmées réparties en 3 ateliers, sous la houlette de l'animatrice diplômée, Régine Schartzmann, confectionne, à son rythme, robes, jupes, pantalons, vestes, vêtements d'enfants et ouvrages d'ameublement.

**Les ateliers ont lieu les mardis de 20 h à 22 h et les jeudis de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.**

- Un deuxième groupe de 12 personnes passionnées de travaux d'aiguilles exécute broderies diverses (points comptés, handanger, boutis, points suisses...) tricot, patchwork...

**L'atelier a lieu le mercredi après-midi.**

Actuellement, toutes « ces petites mains » s'activent à confectionner un volet pour la manifestation des «volets en fête» qui aura lieu en fin d'année.



### CONCOURS

**L'association «atelier couture» organisera son traditionnel**

**concours de belote**  
le samedi 5 janvier 2019 à 20 h  
à l'espace Cathelin à Montéléger.

Tous les adeptes des cartes y sont attendus. Veuillez retenir cette date, nous espérons vous accueillir aussi nombreux que les années précédentes.

### Ça s'est passé en 2018

#### 1<sup>er</sup> semestre 2018

25 janvier	Assemblée générale
15 mars	Repas choucroute et anniversaires du 1 <sup>er</sup> trimestre
10 avril	Sortie en car en Drôme Provençale
24 mai	Visite usine Brioche Pasquier à Etoile-sur-Rhône
7 juin	Repas à la Truite du Père Eugène
19 juillet	Paella et anniversaires du 2 <sup>ème</sup> trimestre

#### Fermeture du Club (vacances)

#### 2<sup>ème</sup> semestre 2018

30 août	Réouverture du Club
11 septembre	Voyage en Camargue
11 octobre	Repas Lasagnes et anniversaires du 3 <sup>ème</sup> trimestre
20 octobre	Concours de belote
13 décembre	Repas de Noël et anniversaires du 4 <sup>ème</sup> trimestre



## LES 20 ANS DE LA VIRADE DE L'ESPOIR DE MONTÉLÉGER



L'Association « Vaincre la mucoviscidose » a organisé cette année sa vingtième «Virade de l'Espoir » au parc de Lorient le dimanche 30 septembre 2018. Malgré une petite averse en fin de matinée le temps a été clément et a permis à tous de profiter des animations diverses et variées, de se restaurer, d'échanger, avec les nombreux élus qui ont participé à une petite marche autour du Parc et de partager le verre de l'amitié offert par la mairie de Montéléger.

Le vendredi soir 46 équipes ont profité de la soirée belote à la salle des fêtes, et le samedi après- midi le terrain de pétanque a accueilli 16 joyeuses doublettes qui ont animé le terrain du Pétochin.

L'Association Vaincre la mucoviscidose tient à remercier vivement la municipalité qui a toujours soutenu son action pendant toutes ces années, ainsi que tous les bénévoles de la commune sans lesquels les virades n'auraient pu se poursuivre.

La recherche avance et progresse mais la mucoviscidose n'est pas encore à bout de souffle, nous devons donc poursuivre notre action aussi longtemps qu'il le faudra et compter sur le soutien de tous.



**Vaincre la mucoviscidose** est une association reconnue d'utilité publique, créée en 1965 par des parents de jeunes patients et des soignants, elle compte actuellement 8 000 adhérents, 5 000 bénévoles réguliers et jusqu'à 30 000 le jour des virades de l'espoir.

Les objectifs de l'association : guérir, soigner, améliorer la qualité de vie des patients, informer et sensibiliser. En France, 2 millions de personnes sont, sans le savoir, porteuses saines du gène de la mucoviscidose. Tous les 3 jours, un enfant naît atteint de mucoviscidose. 7 200 personnes sont atteintes de mucoviscidose. L'espérance de vie, pour les enfants qui naissaient en 1965, était de 7 ans. Pour ceux nés en 2016, l'espérance de vie, atteint 50 ans. Ceci ne doit toutefois pas faire oublier que la moyenne de survie des malades n'a pas encore atteint 30 ans.

**Vaincre la mucoviscidose** est membre du Comité de la Charte du don en confiance et se soumet annuellement au contrôle de cet organisme.



Chaque premier week-end de décembre, le Téléthon rassemble 5 millions de Français

qui assistent à l'une des 20 000 animations sportives, culturelles, ludiques ou gastronomiques organisées dans plus de 10 000 communes. C'est l'occasion de se mobiliser partout en France y compris dans les petites communes.

## A MONTÉLÉGER, DES BÉNÉVOLES SE MOBILISENT

Cette année encore, l'équipe de bénévoles, avec le soutien de la mairie, a organisé sa traditionnelle vente de crêpes et galettes bretonnes au profit du Téléthon.

Les activités ont été nombreuses ce 8 décembre à la salle Cathelin :

Vente de fleurs, de sapins de Noël, de galettes bretonnes, de crêpes bretonnes, des confitures maison généreusement confectionnées par Mme Crépellière. Atelier créatif pour les enfants, fil rouge sportif organisé par les élèves du Lycée Agricole de Montéléger, randonnées organisées par les randonneurs du Foyer culturel de Beauvallon. Animation musicale par le groupe Es Coma Aco' et Animation sportive par Gaëtan, coach sportif.

Cette édition 2018 a été une réussite, un grand merci à tous, bénévoles, associations, personnel municipal, mais aussi Montélégeois et habitants des communes voisines venus nombreux.

L'organisation d'une telle manifestation ne serait pas possible sans l'implication des bénévoles qui se réunissent dès le début du mois de novembre pour organiser cet élan de générosité sur notre commune.

Cette réunion, où cette année, 23 personnes étaient présentes, donne le départ d'une organisation maintenant rodée : prévision et achat des matières premières, organisation logistique du matériel, plan de communication (affiches, flyers, radio), organisation des activités ludiques ou sportives, équipe de délayage pâte à galettes, équipe de délayage pâte à crêpes, équipe de cuisson des galettes et des crêpes, équipe du service des repas, équipe de plonge, etc...

C'est ainsi, qu'une fois les préparatifs arrêtés, cette équipe motivée se mobilise durant 3 jours pour que cette journée soit, sur notre commune, un moment convivial et mobilisateur pour cette belle cause. Si vous voulez prendre part à cette belle manifestation, venez rejoindre les bénévoles l'année prochaine.



Le Téléthon, c'est un élan populaire unique au monde par son ampleur. Il donne à l'association AFM-Téléthon les moyens de mener son combat contre la maladie.

Depuis sa création en 1987, le Téléthon est un bel exemple de combat citoyen.

C'est la possibilité pour chacun **d'aider**, de **faire bouger** les choses, de **devenir acteur** de la recherche, de **s'unir** autour des malades et de leurs familles et de leur **témoigner** solidarité et soutien.



## GRAFIM, LE PRIX LITTÉRAIRE DES SENIORS

La première édition du prix Grafim a été attribuée à « Peste et Choléra » de Patrick Deville, au domaine du Château, site regroupant les résidences de retraite médicalisées Le Château et Le Parc du Château,

G.R.A.F.I.M. (acronyme correspondant aux 6 principaux prix littéraires français : **G**oncourt, **R**enaudot, **A**cadémie française, **F**émina, **I**nterallié et **M**édicis) est un prix littéraire déposé, créé à l'initiative d'un groupe de résidents du domaine et de personnes âgées extérieures, se retrouvant tous les mercredis matin depuis plus d'un an lors du café littéraire. Ces passionnés de lecture voulaient, à l'instar des lycéens avec le Goncourt, permettre aux résidents d'EHPAD et aux seniors d'une manière générale, de distinguer le livre de l'année selon eux, parmi les livres primés chaque année par l'Académie Française, le Goncourt, la Fémina, le Renaudot, l'Interallié et le Médicis.

L'édition 2018 portait sur la sélection de 2012, année des 50 ans du site du domaine du Château. Pour 2019, le prix Grafim suivra le calendrier 2013 des 6 grands prix littéraires avec l'ambition de le généraliser à l'ensemble des EHPAD de notre territoire soucieux de s'ouvrir à la vie culturelle.

**Alban Jaconelli**  
Directeur adjoint  
Association Tozlian, résidence Le Château  
Association Terzian,  
résidence Le Parc du Château

## CANTA-VIOURE : CHANTE LA VÉORE

La saison 2018-2019 est bien entamée pour notre chorale. L'arrivée de nouveaux choristes, la mise en place d'un nouveau conseil d'administration suite à l'assemblée générale annuelle d'octobre et la perspective de son 30ème anniversaire en juin prochain laissent envisager une année fertile pour Cantavioure.

D'ores et déjà, un programme de chansons actuelles et anciennes est en chantier et des manifestations sont annoncées pour les mois à venir :

- des concerts le 9 mars à l'église de Beauvallon et le 11 mai à la salle des fêtes de Beauvallon.
- la fête des 30 ans d'existence de Cantavioure dans l'intercommunalité, événement majeur de cette année, le 29 juin 2019 à Portes les Valence.
- et aussi, le stage de chant-chorale de printemps qui remporte habituellement un vif succès... Il aura lieu les 30 et 31 mars à Etoile et sera animé par Jacky Locks chef de chœur dont la réputation n'est plus à faire .

**RAPPEL**

Il est toujours possible d'intégrer la chorale à quelque moment que ce soit et que les voix d'hommes qui se sont enrichies cette année accueillent encore très volontiers d'autres candidats.

**Chantons en chœur, c'est un bien être !.....**

### RENSEIGNEMENTS :

Nelly Rey nelly.rey@wanadoo.fr 06 12 33 19 17

ou Nadine Jamme jamme.nadine@neuf.fr 06 17 11 07 58

L'[expo-atelier] « Les doigts dans l'engrenage » est une invitation pour le public à découvrir et s'interroger sur la notion de machine en art et en science. Elle est composée de 30 manipulations ou dispositifs interactifs accessibles aux enfants à partir de 6 ans.

Les visiteurs sont acteurs de leur visite, ils expérimentent et se questionnent grâce à la manipulation, l'observation et l'échange.

Une salle permet d'explorer la machine d'un point de vue artistique à travers l'univers de l'artiste suisse Jean Tinguely. L'autre salle permet de (re)découvrir l'ingénierie d'objets du quotidien, c'est à dire de comprendre des machines simples d'un point de vue technique et scientifique.

Faire pour comprendre : les maîtres mots des Clévos s'illustrent parfaitement dans cette [expo-atelier] conçue par l'Espace des inventions de Lausanne en Suisse.

Restant à votre écoute.



## SERVICES

En septembre 2006, une quinzaine de familles « semeuses » ont pris l'initiative de regrouper leurs commandes de légumes, de les transmettre à un producteur Montélegeois de légumes bio, et de venir les récupérer tous au même moment. Ainsi est née l'association Monbeaujardin.

Douze ans plus tard, en novembre 2018 ce sont plus de 130 familles « récolteuses » et 9 producteurs qui participent au fonctionnement de l'association sur deux sites, Etoile et Montéleger. Sans l'investissement de tous, nous n'aurions pas accès à une nourriture de cette qualité.

Néanmoins cela nécessite une bonne organisation et pour faire vivre l'association les bénévoles « défrichent, labourent, sèment et arrosent » Monbeaujardin.

Chaque famille participe une fois dans l'année en tenant une permanence lors des distributions. Cela permet de diffuser des informations, de superviser la distribution des produits et de faire se rencontrer les membres de l'association. Dans le même esprit, et afin que chacun se sente concerné par le fonctionnement de l'association et puisse y apporter son point de vue, nous recueillons les inscriptions à l'issue de l'assemblée générale, qui de fait est mobilisatrice.

Une quinzaine de membres s'investit dans le Conseil d'Animation qui se réunit 4 ou 5 fois par an pour se partager les tâches d'organisation et animer l'association. On y retrouve les compétences d'un trésorier, d'une commission communication, des producteurs, d'un président-animateur, d'un webmaster et beaucoup de bonne volonté. Si le conseil d'animation est encore composé pour moitié de membres fondateurs, il se renouvelle progressivement.

Avec Monbeaujardin, chacun peut être fier de contribuer à une meilleure alimentation et santé de sa famille avec un bon rapport qualité/prix. Comme dit Pierre Rahbi au sujet de la qualité sanitaire des produits « Au moment de passer à table il faut se souhaiter bonne chance... » mais pour les « Monbeaujardiniers » c'est encore bon appétit et sans réserve !

**Si vous voulez nous rejoindre, passez le samedi matin : distribution une semaine sur deux, de début septembre à fin mars à la ferme Arima, chemin de Consonaves.**

## la fibre optique

Suite à l'article paru dans la revue « A l'abri du Château » du mois de juillet, voici des éléments sur l'avancement des travaux de la fibre optique.

Comme annoncé, la construction du local technique, maillon intermédiaire essentiel entre le réseau fibre optique et les habitants est en cours de construction. Une fois celui-ci réalisé la phase construction réseau pourra débuter.

Nous ne manquerons pas de vous donner des informations sur ces futurs travaux.



## Normalisation des bacs à ordures ménagères

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, seuls les déchets présentés dans des conteneurs normalisés seront collectés. L'Agglo nous a signalé que sur le territoire de la commune, certains de nos habitants présentent à la collecte des sacs à même le sol, ainsi que des bacs non normalisés, qui ne peuvent être levés automatiquement par le camion.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, tout contenant non conforme et/ou sac ne seront plus collectés par les services de l'Agglo. Ainsi, les bacs devront respecter la norme NF-EN 840-1 à 840-6 et être de couleur grise ou noire (une tolérance est faite pour les couvercles verts).

### PLUS D'INFOS

Valence Romans Agglo -  
Direction gestion des déchets  
04 75 81 30 48 - [valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr)

Par Vandermoere Francis  
Adjoint à l'environnement  
et aux bâtiments

## CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Considérant que les coûts liés aux activités de collecte et de traitement des déchets ne cessent d'augmenter (+ 2 % par an), l'Agglo travaille depuis plusieurs années à l'optimisation de son service de collecte dans un souci de maîtrise de la dépense publique. Cette optimisation se traduit par un changement du mode de collecte.

Pour la commune de Montéleger, elle se fera via la mise en place de conteneurs d'apport volontaire semi-enterrés. Même si ce changement induit pour une partie de la population concernée un éloignement du service par rapport à la situation actuelle, ses avantages sont nombreux.

### Les avantages pour les usagers

- accessibilité 7j/7j et 24h/24h : pour les usagers en porte-à-porte, plus de soucis de jours de collecte ;
- amélioration de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : il sera plus facile pour ces personnes d'utiliser les conteneurs semi-enterrés que les bacs de regroupement actuels. Au minimum, un point de tri par commune sera équipé de conteneurs de tri disposant d'opercules de remplissage pour les PMR ;
- suppression des risques liés au vent : du fait du vent, il est fréquent de voir des bacs, pleins ou vides, tombés au sol ou gênant la circulation des véhicules. Les conteneurs semi-enterrés sont des dispositifs fixes ;
- suppression des coûts d'acquisition d'un bac à ordures ménagères ;
- suppression des locaux «poubelles» : cela induira la libération d'espace.

### Les avantages pour la collectivité

- augmentation de la quantité de tri collectée : les habitants apportent plus volontiers leur tri aux points d'apport volontaire lorsqu'ils doivent déjà se déplacer pour apporter leurs ordures ménagères. De plus, le nombre de points de tri sera augmenté, soit une dizaine sur la commune ;
- maîtrise des coûts : les coûts de collecte seront réduits et l'augmentation attendue du tri devrait induire de nouvelles recettes pour l'Agglo (vente des matériaux et soutiens des éco-organismes) ;
- maîtrise de la nature des déchets jetés dans les ordures ménagères : les conteneurs semi-enterrés, destinés aux ordures ménagères, seront équipés d'un tambour limitant la taille des déchets pouvant y être jetés. Pour rappel, **les encombrants doivent être apportés en déchèterie** ;
- souplesse dans l'organisation des tournées : il n'y aura plus de jours fixes à respecter et la collecte se fera selon les besoins de vidage ;

Les travaux permettant cette généralisation sur la commune de Montéleger devraient commencer courant 2019.



# 11 novembre

## Commémoration

Lecture d'un passage  
des mémoires  
de la campagne 1914 - 1915  
du Sergent DUMONT,  
171<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie,  
2<sup>ème</sup> Compagnie.  
Oncle de Joël MAYAUD

Mercredi 11 Novembre 1914, Matin 8 h

Conversation avec les Boches

Le Général Demédesir et le Commandant Pédelmas sont là présents.

« Mon Commandant dit de dire de la part d'un officier Français, qu'il envoie une pièce de cent sous à celui qui avait bien voulu causer hier soir à ce Français, et un journal. »

De dedans la tranchée on jette le tout bien plié dans la tranchée boche, ils nous remercient beaucoup et nous disent que le soir ils vont nous envoyer de leurs journaux. Pour nous dire, qu'ils ont 800 000 prisonniers Français et autant de Russes. Les anglais sont avec eux et où ils sont dans la forêt d'Apremont, ils font le siège de Paris. Pour la journée, fusillades à droite et canonnade sur toute la ligne.

Enfin! voilà 15 h, et le boche se met à crier :

« Bonsoir Française, »

on lui répond et voilà la conversation qui commence.

Ils nous envoient d'abord un journal du Kaiser.

Il ne parvint pas jusque dans nos tranchées, ensuite une pièce de 3 Mark toute neuve à l'effigie de la tête de Guillaume II.

Puis une boîte de cigares ;

absolument tout est tombé à 4 à 5 mètres de nos tranchées.

Nous, on leur envoie aussi un journal avec du chocolat et on recommande au lanceur de ne pas l'envoyer dans leur tranchée.

Exact, il tombe à 6 mètres en avant de leur tranchée.

Les voilà qu'ils nous disent :

« Française, Parole d'honneur, nous ne tirerons pas, vous pouvez aller chercher ce que nous vous avons envoyé »

Personne ne voulait sortir des tranchées, autant d'un côté comme de l'autre.



Pour se mettre d'accord, on se dit :

« Parole D'honneur, Personne ne tirera, d'accord, et chacun d'envoyer un soldat pour chercher les petits paquets.

Un volontaire pour chercher les paquets ? »

Voilà un caporal qui est prêt à sortir de la tranchée.

Le boche aussi !

Voilà les deux soldats qui se saluent et aux yeux de tous, chacun cherche et trouve.

Ils font demi tour en se saluant.

Voilà un claquement de mains des deux côtés, et après on se remercie.

Une boîte de 40 beaux cigares, le journal et la pièce neuve de 3 marks.

On leur dit que cela nous servira pour faire des médailles pour mettre aux chaînes de montre.

Souvenir de la grande guerre !

Ensuite, convention, défense absolu de tirer vers l'endroit où on se causait.

Celui qui commencera ne sera pas un homme et n'aura point d'honneur.

La nuit se passa calme et personne ne tira vers cet endroit.

# 11 novembre



Lyon, le 5 août 1018.

Ma petite femme chérie,

Je suis toujours en bonne santé et je souhaite de tout cœur que tu guérisses le plus tôt possible.

Je peux te dire que mon escadron ne part pas encore et c'est possible que nous ne partions pas.

D'après les dernières dépêches arrivées ce soir, nous serions en force. Paraît-il que les 10ème et 7ème cuirassiers seraient rentrés en Allemagne avec triomphe ce qui fait bien plaisir. Pas d'autres choses à te dire que de t'embrasser bien tendrement.

Ton mari qui t'aime et t'aimera toute sa vie.

**Léon DEVÈS**



25 juin 1916

Ma petite Chérie,

Après 12h passées en chemin de fer serrés comme des bêtes, me voilà débarqué dans le département de la Somme.

Nous sommes descendus du train à minuit par une pluie battante et nous sommes arrivés au cantonnement à 6h du matin.

Je t'assure que ce train et cette pluie n'ont rien de charmant. Néanmoins, je ne suis pas malade. Les souffrances que l'on a endurées sont terribles. On sent que la bataille est proche. Ce qui est le plus pénible c'est ce grondement qui résonne en permanence comme un grondement de tonnerre. La terre vibre, les canons crachent le feu jour et nuit. Mon dieu quel enfer. Les Allemands sont plus forts et plus nombreux qu'on nous l'a fait croire.

On nous donne à manger que des conserves de viande autrement appelé « singe » ce n'est pas fameux. Nous sommes sales c'est insupportable. Je sais que vous êtes très inquiets mais ayez confiance la guerre va bientôt finir. Toute cette souffrance est incompréhensible.

Prie pour que nous survivions à cet enfer.

Bien des choses à mon père et pour toi mes plus doux baisers.

**Etienne BRUYESSE.**

# 11 novembre



Samedi le 26 février 1916 Chère femme et  
 Ma petite Marie, j'ai reçu ta lettre du 5 fe-  
 vrier le 25 février je la croyais perdue elle est venue  
 quand même elle a été au Depot de la Poste à  
 ban c'est pour cela qu'il restait tant de jours avec  
 5 fr de dans Cette semaine j'ai fait des branches  
 au champ de ton j'ai pas prout la garde mais il ne  
 fait pas beau temps tombe de la neige depuis 4 jours  
 est sur le front ne fait pas bon les canons grande  
 beaucoup toute la journée et toute la nuit du côté  
 de Verdun il y a une attaque terrible on dit qu'il  
 y a des têts de Boches des cadavres plus d'un mètre  
 de hauts sur 400 mètres de longueur il fait pas bon  
 moi je suis pas malade et je souhaite que  
 vous autres vous essayez de même toute pare  
 Si tu peu m'envoyer un coli pour manger que  
 nous prouton repar flôid le matin et un voir Michel  
 Pierre H.

Bonne  
 Chance au  
 Vaillant Michel qui  
 souffre pour sauver la France  
 tant qu'il y a une fille qui aime  
 la Bretagne qui ca défend dans  
 de moi il y a un long têt  
 que je serais à abîmer  
 se faire à vous  
 votre plus que  
 ton cœur  
 saime  
 aussi

elle est trop folle pour  
 que se la garde se te la  
 renvoie fait toi tair  
 ta photographie pour que  
 se te voie plus souvent  
 le temps me dira bien de  
 te voir et moi je ne  
 connais Michel Pierre  
 sais pas quand se pourra  
 11<sup>h</sup> écrit hôpital de  
 vous voit de me pencha  
 l'honneur de la guerre de  
 ensemble avec ta maman  
 Bretagne, M. et Villars  
 Michel Pierre Maruy

Tirage Brevière G. PIPY 078-300 ligne n° 2000  
 LES PARIS, Numéro 25



## NAISSANCES

**30 août 2018**

BARBE Caleb Jérémy  
Montée du Bois d'Orfeuille

## MARIAGES

**30 juin 2018**

LARANJEIRO Gabriel  
MORAND Sylvie Colette Nadine

**1er septembre 2018**

NICOLAS Vincent Guillaume  
CELLE Fiona Marie

**20 octobre 2018**

VALCELLI Bertrand Denis  
BANC Anaëlle Florine

**27 octobre 2018**

REGACHE Thomas Eric Patrick  
PELLET Lisa Sylvia Sandrine

## DÉCÈS

**24 juin 2018**

CLAIREFOND Gilbert Alphonse  
Domaine du Château

**04 juillet 2018**

SALLES Odette Marthe veuve GALLION  
Domaine du Château

**11 juillet 2018**

BRUYERE Augusta Marie veuve CHARBELET  
Domaine du Château

**13 juillet 2018**

COURET Milca Anna Méry Liliane veuve  
ARMAND  
Domaine du Château

**22 juillet 2018**

BOUVARD Jean Victor Léon  
443 Chemin du Colombier

**25 juillet 2018**

GERY Colette Paulette veuve BLACHE  
Domaine du Château

**28 juillet 2018**

FLAUGERE Paule Joséphine veuve DURANTON  
Domaine du Château

# Souvenirs

Comme vous tous, aujourd'hui, j'éprouve, une très grande tristesse.

Car **Michel Ageron**, c'est pour moi quarante années de proximité, de voisinage et d'une profonde amitié qui ne s'est jamais démentie et qui n'a jamais connu le moindre nuage. 40 années ! C'est même beaucoup plus que cela car nous avons découvert au cours de nos conversations, qu'auparavant, pendant des nombreuses années, nous nous sommes en permanence côtoyés, en fréquentant les mêmes lieux, sans nous connaître. A Valence, à Privas, à Romans, à Grenoble, à Chambéry, nous avons eu sans le savoir les mêmes fréquentations et les mêmes amis. Et c'est ainsi que d'une manière à la fois directe et indirecte j'ai appris à apprécier la personnalité attachante de Michel Ageron.

Michel Ageron était un homme d'une extrême sensibilité. Ce qui le caractérisait, c'était l'amour de sa famille, de son épouse, de ses enfants et petits-enfants et c'était l'exceptionnelle vénération qu'il éprouvait pour sa mère et son père.

C'était aussi l'amour de la Patrie et tout particulièrement de sa petite Patrie : la Drôme, qu'il a su décrire en termes singulièrement émouvants.

Et de plus, pour tous, Michel Ageron, c'était la bienveillance, la compréhension, la bonté. Michel Ageron, c'était aussi une culture véritable en même temps que, de remarquables qualités littéraires. C'est cette culture qui l'a conduit à ressentir une véritable passion pour la Grèce, berceau de notre civilisation.

Zeus, Héraclès, Héra, Hermès, Déméter ou Perséphone n'avaient pas de secret pour lui. C'est dire à quel point nous pouvions nous féliciter d'avoir dans notre village, la présence d'un homme comme lui.

Je peux même dire, qu'ayant été longtemps Maire de Montélerger, je suis à même de considérer que si tout le monde ressemblait à Michel Ageron, la vie dans notre commune serait un paradis.

Ne jamais rien réclamer pour lui-même, mais rendre service à tous, telle semblait être sa devise. C'est pourquoi, nous ne l'oublierons jamais. Non seulement nous ne l'oublierons jamais, mais ma conviction est que nous nous retrouverons un jour. C'est d'ailleurs ce qu'il pensait lui-même, dans un merveilleux poème, qu'il a composé, dans un petit ouvrage plein de charme, qu'il nous a légué et qui s'intitule : « Et chantent les souvenirs »

Jean-Marie Sanne

Maire honoraire de Montélerger



Christiane Mieze, bien connue des enfants de Montéléger, nous a quittés de façon brutale et inattendue le 10 décembre 2017. Cette disparition nous a particulièrement touchés mes collègues et moi-même car nous l'avons toujours bien appréciée.

Elle était une collègue mais elle était surtout une amie. Elle avait été nommée à l'école de Montéléger en septembre 1974. Nous étions trois pour l'accueillir : M. Georges Deloche, sa femme Françoise et moi-même. Aussitôt le groupe s'est soudé et nous avons eu plaisir à travailler ensemble dans l'intérêt de l'école. L'entente a toujours été parfaite jusqu'à mon départ en juin 1992 et a perduré ensuite. Son dévouement à l'école de Montéléger ne s'est jamais démenti et s'est prolongé bien au-delà de la retraite puisqu'elle venait encore récemment raconter de belles histoires aux petits. Elle se perfectionnait sans cesse, elle était arrivée à une parfaite maîtrise de son métier. Elle a continué longtemps à s'occuper d'une tâche peu enviée : les finances de la cantine ! Tout en donnant son avis sur la composition des repas, au sein de l'association des parents d'élèves.

Elle aimait beaucoup ses petits, elle les analysait finement et s'efforçait d'adapter à chacun la méthode pédagogique qui lui convenait le mieux.

A Montéléger, elle avait débuté avec les grands (CE2 CM1) puis s'était intéressée aux petits (CP). Que de fois avons-nous échangé nos observations sur ces enfants qui passaient de ma classe à la sienne, assises sous notre frêne tout en surveillant la récréation, souvenir heureux qu'elle a évoqué à l'hôpital.

Elle savait aussi être généreuse et ceci dans la plus stricte discrétion.

A la mort de Pierre, son mari, elle s'est consacrée à ses trois enfants, Grégory, Gaëlle et Thibaud, les guidant d'une main sûre. Elle a ensuite accueilli avec bonheur ses petits-enfants qu'elle gardait bien souvent.

Je veux leur exprimer toute notre affection et notre sympathie, qu'ils soient sûrs que nous conserverons de leur maman et grand'maman un émouvant et précieux souvenir.

Merci à Christiane pour tout ce qu'elle a apporté aux enfants et à l'école de Montéléger.

Laurette Sanne

Ancienne directrice de l'école de Montéléger.



## DÉCÈS

**21 septembre 2018**

LACOME Jeanne Marie-Louise veuve KLIMAS  
Domaine du Château

**23 septembre 2018**

AGERON Michel Max  
1277 Chemin des Sivassières

**24 septembre 2018**

PEYRONNI Yolande Noémie Madeleine Emilie  
veuve ROCHE  
Domaine du Château

**1er octobre 2018**

CROSE André Armand  
Domaine du Château

**1er octobre 2018**

TORRENTGENEROS José Robert  
Domaine des Rebatières

**06 octobre 2018**

SAUZE Colette Solange Marie Louise veuve  
BUISSON  
Domaine du Château

**07 octobre 2018**

GELIBERT Simone Marie Elisabeth veuve  
FERRAND  
Domaine du Château

**08 octobre 2018**

JOUBERT Marcelle Jeanine veuve COAT  
Domaine du Château

**09 octobre 2018**

METAYER Marie-Christianne  
Domaine des Rebatières

**14 octobre 2018**

LOPEZ Luis Salvador  
Route de Montéléger

**9 novembre 2018**

DAUTREY Danielle Marie France  
Domaine du Château

**18 novembre 2018**

DUDOIGNON Raymonde Henriette épouse  
ROCHE  
Domaine du Château

**26 novembre 2018**

LOPEZ Michèle Marie épouse VERNET  
385 chemin de la Léore

# agenda

prenez date !

## FÉVRIER

### SAMEDI 2 FÉVRIER

Concours belote - Paroisse

### DIMANCHE 10 FÉVRIER

Boum organisée par le CMJ

### LE 10 FÉVRIER À PARTIR DE 11H

Matinée huîtres - Comité des Fêtes

## DÉCEMBRE

### DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

CONCERT Ouverture 1<sup>er</sup> Volet en Fête

### LUNDI 17 - MARDI 18 DÉCEMBRE

Volets en Fête,  
à partir de 18 heures 30

## JANVIER

### SAMEDI 5 JANVIER

Concours belote - Couture

### SAMEDI 12 JANVIER

Loto - Sou des Ecoles

### VENDREDI 18 JANVIER

Voeux de Mme le Maire

### JEUDI 28 FÉVRIER

10 h - Permanence  
des conseillers départementaux  
Geneviève Girard  
et Franck Soullignac

## MARS

### SAMEDI 2 MARS

Salle des Fêtes  
Beauvallon

Loto Entente sportive  
Beaumontéléger

### SAMEDI 9 MARS

Repas de l'amitié

# volets en fête

Pour ponctuer cette fin d'année, la commission communale d'animation vous attend toujours aussi nombreux pour partager des moments de convivialité. C'est dans les différents lotissements de la commune que du 10 au 13 décembre, nous vous invitons à nous retrouver nombreux autour des « Sapins de Noël » pour échanger, discuter, rigoler, chanter autour du vin et du chocolat chauds et pour recevoir la visite du Père Noël.

À Montéléger, les festivités ne s'arrêtent jamais : du 16 au 18 Décembre auront lieu les traditionnels « Volets en fête ». Pendant 3 soirs, l'équipe municipale et la commission communale d'animation vous attendent au cœur du village pour découvrir les réalisations de certains artistes Montélégeois et de membres

d'associations qui nous font chaque année le plaisir de nous dévoiler leurs talents.

Pour l'ouverture des festivités, on retiendra la date du 16 décembre à 17 heures pour un concert à l'église avec le groupe « Begoodies Quartet ». Pour la clôture des festivités, rendez-vous le mardi 18 décembre, place du château et de l'ancien moulin pour une surprise qui fera le bonheur des jeunes et des moins jeunes. Merci à tous pour votre participation, votre investissement, votre engagement pour l'animation de notre village.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne également rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux projets festifs.

Stéphanie Mollard  
Adjointe à l'animation